



E D I T O

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec fierté que le numéro 52 de l'engagement clôturera l'année 2023. Nous avons choisi pour cette édition d'aborder la thématique de l'engagement étudiant. En effet, comme vous allez pouvoir le découvrir tout au long de votre lecture, il y a de multiples façons de s'engager.

Ainsi, nous avons souhaité vous proposer un éventail d'acteurs et d'actrices engagé-e-s au quotidien en parallèle de leurs études. Que ce soit au sein de leur association locale, dans leur tutorat, pour l'écologie, dans des commissions de l'ANESF, ou encore pour l'organisation d'un événement, les possibilités sont tellement vastes ! En effet, chaque engagement est personnel et reflète les convictions de chacun-e.

Nous espérons que vous pourrez vous retrouver à travers ces différents profils, ou que vous pourrez découvrir de nouvelles manières de vous engager.

Tout le bureau de l'ANESF 2023-2024 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et nous avons hâte de toutes et tous et toutes vous retrouver en 2024 !

Je vous souhaite une très bonne lecture,

Héloïse Tanton,
Présidente de l'ANESF 2023-2024

<u>Actualités Politiques</u>	N°3
<u>Marcelin'O pays de la Maïéco</u>	N°5
<u>L'engagement d'une fédération de filière</u>	N°7
<u>L'engagement associatif interfilière</u>	N°9
<u>L'engagement dans une organisation d'événement</u>	N°11
<u>L'engagement à l'échelle européenne</u>	N°12
<u>L'impact de l'associatif sur les décisions du gouvernement</u>	N°13
<u>Comment s'engager dans l'associatif ?</u>	N°15
<u>L'engagement des étudiant.e.s sage-femmes en associatif et au tutorat</u>	N°20



Actualités politiques



Cette fin d'année a été rythmée par de nombreuses actualités politiques pour les sages-femmes et étudiant·e·s sages-femmes !

Tout d'abord, le gouvernement a pu faire passer auprès des différentes chambres son PLFSS : **mais Jamy c'est quoi un PLFSS ?**

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale est un texte établi chaque année par le Gouvernement puis voté à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Il prévoit les grandes orientations budgétaires en termes de Santé, et est donc le moment où tout le monde se bat pour sa petite miette.

Cette année, le PLFSS est orienté autour d'un gros axe : la prévention. Il permet donc d'entamer des réflexions différentes en termes de santé, avec une part importante accordée à la vaccination, au dépistage, ou encore au diagnostic précoce, afin d'éviter les maladies et les coûts associés.

Ainsi, le développement de l'activité physique adaptée sur ordonnance, les consultations de prévention, le remboursement des préservatifs ou encore des protections périodiques réutilisables sont des exemples de mesures qui ont pu être actées par ce projet de loi pour 2024, dont les évolutions et l'application seront à suivre.

Ensuite, parlons de la loi Valletoux.

Votée en début d'été dernier à l'Assemblée Nationale, elle a également été adoptée au Sénat avec quelques modifications.

Le gouvernement, ayant pour objectif une application rapide de cette loi, une procédure accélérée a été demandée évitant ainsi une navette trop longue, et permettant de trouver un accord plus rapidement entre les deux chambres. C'est ainsi que la CMP (Commission Mixte Paritaire) a tranché et permis l'adoption de cette loi mi-décembre. Elle contient tout d'abord une bonne nouvelle pour les étudiant·e·s sages-femmes : l'ouverture des CESP (Contrats d'Engagement de Service Public).

Actuellement, nous ne pouvons avoir accès qu'aux CAE (Contrats d'Allocation d'Études), bien moins valorisés, homogènes et divers que les CESP. C'est donc une bonne nouvelle, dont nous suivrons de prêt l'application concrète.

En plus de cette mesure, cette loi prévoit une interdiction de la pratique de l'intérim en début de carrière, malgré les demandes communes des étudiant·e·s en santé d'enlever ces prérogatives contraignantes autant pour les établissements que les étudiant·e·s.





D'autres actualités concernent l'accès à l'IVG, avec un décret permettant aux sages-femmes de continuer à réaliser des IVG Instrumentales, après l'expérimentation.

Cependant, le décret stipule la présence obligatoire de 4 médecins sur place, avec une formation intensive, ce qui démontre le manque de confiance et de reconnaissance des sages-femmes, qui n'auront ainsi pas les mêmes prérogatives que leurs collègues médecins pour le même geste. Ce décret est donc un frein majeur dans l'accès à l'IVG, car un grand nombre de centres ne pourra pas remplir ces conditions et ne proposeront donc plus cette activité.

En parallèle, le gouvernement a également lancé un projet de loi concernant la constitutionnalisation de l'IVG. Cependant, le texte stipule : "La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté de la femme de mettre fin à sa grossesse." Ainsi, le droit à l'IVG n'est pas tout à fait précisé dans ce texte et cette constitutionnalisation n'aura pas pour effet une réelle protection de ce droit fondamental. C'est donc une constitutionnalisation incomplète sur laquelle l'ANESF s'engage à travailler afin de mieux protéger ce droit, et de mieux protéger les femmes.

En bref, que des affaires à suivre ; rendez-vous dans les prochains numéros de l'Engagement !

Suzanne NIJDAM,
Porte-parole de l'ANESF

ASSURANCE HABITATION
SPÉCIALE ÉTUDIANTS
EN SANTÉ

TARIF UNIQUE
5€/mois
Offre petites surfaces



Allianz 

Contrat d'assurance distribué par GPM Courtage, Société de courtage en assurance, Société par actions simplifiées au capital de 221 812 €, immatriculée au RCS Paris sous le n°380 431 445, immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 023 091 (vérifiable sur le site internet www.orias.fr) – situé 1, Boulevard Pasteur 75015 Paris et assuré par Allianz IARD, société anonyme au capital de 991 967 200 euros, Entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex - 542 110 291 RCS Nanterre.

ANNONCE DE RECRUTEMENT



Le CHIMM recrute Un·e sage-femme D.E.

Le Centre hospitalier intercommunal de Meulan - Les Mureaux compte **1 300 professionnels** et est organisé en **6 pôles d'activités**. Sa capacité d'hospitalisation est de **436 lits et 84 places** déployés dans les Yvelines sur deux sites hospitaliers principaux, à Meulan-en-Yvelines et aux Mureaux. Le CHIMM fait partie du GHT des Yvelines Nord et participe à la **direction commune avec les hôpitaux de Poissy-Saint-Germain-en-Laye et de Mantes-La-Jolie**.

SECTEUR CONCERNÉ

La maternité du CHIMM est une **maternité de niveau 1**. Elle comprend **15 lits et 15 berceaux** et réalise **1000 accouchements par an**. Le bloc obstétrical rénové se compose d'une **salle de pré-travail avec une baignoire de dilatation**, de **3 salles d'accouchements permettant l'accueil du nouveau-né sans séparation avec la maman, favorisant le peau à peau et la tétée précoce**, une **salle de césarienne** et une **salle de réanimation néonatale** équipée (scope, néopuff, babylog). Présence sur place 24h/24 avec les sages-femmes.

DÉFINITION DU POSTE

Les gardes de 12h alternent jour et nuit, en maternité ou salle de naissance avec 2 sages-femmes 24h/24 sur site (1 en maternité et 1 en salle de naissance). Il est aussi possible, en alternance avec des gardes, de réaliser des consultations prénatales, des cours de préparation à l'accouchement (Méthode De Gasquet, piscine privée sur le site des Mureaux, yoga prénatal), des explorations fonctionnelles, le suivi des grossesses à risques, ainsi que des échographies de dépistage et de surveillance pour les titulaires du DIU d'échographie. Les sages-femmes du CHIMM travaillent en réseau avec la PMI, les sages-femmes libérales, les médecins libéraux, le réseau VIF (Violences intra familiales) et le réseau périnatal MYPA (formations, colloques). Il existe de nombreuses possibilités de formation dans le GHT, avec le réseau périnatal MYPA, la participation à des congrès annuels (Assises nationales des sages-femmes, Journée de Port Royal, Journée du Collège National des Sages-femmes) ou l'inscription à un DIU. Un exercice partagé ville - hôpital est possible.

COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

Qualités professionnelles :

- Pédagogie.
- Sens de l'observation.
- Qualités relationnelles.
- Sens de l'organisation.
- Disponibilité.
- Esprit d'initiative.
- Rigueur.
- Capacité au travail en équipe et en réseau.
- Réactivité.

POUR POSTULER

Vous pouvez transmettre votre CV et votre lettre de motivation à la coordinatrice en maïeutique : anne.georg@ght-yvelinesnord.fr

LE CHIC

est intégré au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) : Hôpitaux confluence Val-de-Marne - Essonne ; avec le Centre Hospitalier de Villeneuve St-Georges. Situé au cœur de la ville, le CHIC est un établissement de dimension universitaire, animé par la volonté forte de placer le patient au cœur de son action.

CHERCHE



SAGE-FEMME

Contrat en CDI / temps plein.
Amplitude horaires : De 7h30 à 12h15 (temps de transmission) et jour/nuit selon l'unité concernée.

La maternité est située au sein du pôle Périnatalité- Femmes-Enfants et Adolescents. Il s'agit d'une maternité de type 3, des travaux sont actuellement en cours afin de moderniser les équipements en place.

La maternité abrite un centre de diagnostic pré-natal ; une unité d'aide médicale à la procréation ; une expertise concernant la drépanocytose ainsi que de nombreuses expertises sage-femme.

Les sages-femmes sont polyvalentes sur les activités suivantes :

- Consultations d'orientation, consultations prénatales physiologiques.
- Consultation ghr.
- Consultations spécifiques dans le cadre de « violences faites aux femmes ».
- Explorations fonctionnelles.
- Échographies de dépistage.
- Préparation à la naissances (papas-couples).

Nous mettons un accent particulier sur l'accompagnement apporté lors de la phase de prise de poste (tutorat avec une marraine pendant les premières gardes).

Mais également un soutien dans le cadre de la mise en place de projets (acupuncture ; violences faites aux femmes ; orthogénie). Vous êtes en possession du Diplôme d'État de Sage-Femme et bénéficiez ou non d'une première expérience.

ACCOMPAGNEMENT CAE

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil propose aux étudiants Sage-Femme de leur offrir des contrats d'Allocation d'études (CAE). Nous vous proposons un accompagnement pendant vos études et à la prise de poste.

Ce dispositif s'adresse aux étudiants inscrits pour l'année universitaire en cours au sein d'un organisme de formation.

- Diplôme d'État de Sage-Femme : 3^{ème} année / 4^{ème} année / 5^{ème} année.

LES OBJECTIFS ET MODALITÉS PRÉVUES

- Participer au financement de la formation.
- Un accompagnement au quotidien dans les stages et une aide à la préparation de travaux.
- Montant de l'allocation : 900 euros net/mois, l'indemnité versée dans le cadre du CAE est soumise aux impôts.
- Durée de l'engagement : celle-ci est proportionnelle à la durée du financement. Pour 12 mois de financement, 18 mois d'engagement.

CONTACT

AU SEIN DU CHIC :

Mme CRESPIN

Sage-femme Coordonnateur en Maïeutique

Tél. : 01 57 02 24 47 - stephanie.crespin@chicreteil.fr

Clinique de Tournan
GROUPE SAINT GATIEN

CLINIQUE DE TOURNAN GROUPE SAINT-GATIEN À TOURNAN-EN-BRIE, SEINE-ET-MARNE, ÎLE-DE-FRANCE

NOUS RECRUTONS UNE SAGE-FEMME



CDI temps plein à pourvoir immédiatement. Prime à l'embauche de 3000€. Salaire attractif, à l'écoute des candidat·es. Maternité de Niveau 1 (600 acc/an) échelle humaine, dédiée à la physiologie. Grande autonomie des sages-femmes dans leur pratique (réalisent les accouchements). Équipe dynamique. Roulement polyvalent suites de couches et salle de travail, jour et nuit. Trame de planning fixe permettant une visibilité au long terme ou un cumul d'activité. Installation en libéral en temps partiel sur place possible.



ENVOYEZ VOS CANDIDATURES À :
recrutement-cdt@clinique-tournan.fr



- **Coordonnateur en maïeutique**
- **Sage-femme coordinatrice**
- **Sage-femme (H/F)**

Pour son service de gynécologie obstétrique.

Le Pôle de Gynécologie-Obstétrique assure plus de 50 % de l'activité du Centre Hospitalier de Mayotte avec 142 lits répartis sur 5 sites (Kahani, Dzoumogné, Mramadoudou, Mamoudzou, Petite Terre).

Le secteur de la maternité a accueilli 9145 naissances en 2020, 10754 en 2021 et 10795 en 2022.

• **SAGE-FEMME COORDINATRICE EN MAÏEUTIQUE (H/F)**

Participe sous l'autorité hiérarchique de la direction générale et de la direction des affaires médicales de l'établissement, et en collaboration directe avec le chef de pôle, à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet médical dans son volet maïeutique.

Votre mission principale est de piloter, en liaison avec la sage-femme coordinatrice stratégique - le corps médical et la direction des affaires médicales, la mise en œuvre des divers projets institutionnels ou régionaux en matière de périnatalité, notamment sur son versant Qualité/Gestion des risques, mais aussi sur son versant médico-économique. Il/Elle est garant(e) de l'organisation des soins en maïeutique et du respect des réglementations et des bonnes pratiques.

• **SAGE-FEMME COORDINATRICE (H/F)**

Rattaché(e) au Coordonnateur en maïeutique.

Vous assurez le management au quotidien des ressources humaines et matérielles. Vous êtes garant(e) de la sécurité et de la qualité des soins. À ce titre, il/elle est fortement impliqué(e) dans la prise en charge clinique des patientes et contribue au quotidien, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à l'amélioration des parcours de soins.

• **SAGE-FEMME (H/F)**

Rattaché(e) à la Sage-Femme Coordinatrice.

Vous aurez la possibilité de mobiliser vos compétences dans différentes unités du pôle. Nous recherchons tous profils de sages-femmes diplômées d'État.

CONTRATS

Mutation, Stagiairisation, CDI et CDD longs sont possibles au recrutement.

POUR LES RECRUTEMENTS PAR VOIE DE STAGIAIRISATION ET PAR MUTATION DEPUIS LA MÉTROPOLE**

- Un billet d'avion Résidence principale métropole-Mayotte ou La Réunion-Mayotte.
- Une indemnité de changement de résidence (forfait attribué en fonction de la composition familiale).
- Une indemnité de sujétion géographique. Elle est versée tous les ans à la fin de l'année.

NB : Si vous partez avant la fin des 2 premières années, vous devez rembourser les montants déjà perçus.

- Un logement de 6 mois et un véhicule de 3 mois.
- Une indexation de 40 %.
- Un billet inter séjour tous les 2 ans.
- Des heures supplémentaires rémunérées à 88 %.
- Un montant des tickets restaurants de 11€/jour travaillé.

En tant que sage-femme, vous rejoindrez une équipe dévouée et passionnée qui s'efforce de garantir la continuité des soins pour la population mahoraise.

Nous vous invitons à venir découvrir Mayotte, une île magnifique et fascinante. Laissez-vous séduire par la richesse de sa culture, la beauté de ses paysages (l'un des plus beaux lagons au monde) et la générosité de ses habitants.

Votre expérience chez nous sera très enrichissante tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel !

Alors n'hésitez rejoignez-nous et faites la différence.



Envoyer CV, lettre de motivation, diplômes et attestation d'inscription au conseil de l'Ordre, à May'Santé Recrutement :
agencepm@chmayotte.fr - Tél. : 02 69 66 58 18

ou déposer votre CV ici :
<https://ch-mayotte-mamoudzou.mstaff.co>

Le CHM vous propose :

POUR LES JEUNES DIPLOMÉ(E)S DE 2023 QUI S'ENGAGENT PENDANT 1 AN AU CHM UNE PRIME D'INSTALLATION DE 10 500 € QUI SERA VERSÉE À LA FIN DU CONTRAT

Pour les CDD

- Un billet d'avion Résidence principale métropole-Mayotte ou La Réunion-Mayotte.
- La mise à disposition d'un logement pour une durée de 6 mois pour les contrats de 1 an minimum et 3 mois pour les CDD de moins de 1 an.
- Un Billet inter-séjour, en cas de renouvellement pour un an de plus.
- Un prêt d'un véhicule pendant 3 mois.
- Une indexation de 40 %.
- Des heures supplémentaires rémunérées à 88 %.
- Une reprise d'ancienneté est réalisée conformément à la réglementation de la fonction publique.*
- Un montant des tickets restaurants de 11€/jour travaillé.

*Attention pour établir l'échelon de l'agent seuls les certificats de travail en clinique et CH seront reçus comme justificatifs.

**La stagiairisation est possible dès le début de votre contrat.





Marcelin' O pays de la maïeco

L'engager pour la transition écologique

Le fruit d'une éducation faisant de l'écologie une valeur importante, ayant été sensibilisé-e au cours de sa vie ou ayant souhaité s'y intéresser par choix après une prise de conscience, le bien-être de notre environnement est une préoccupation normale et qui peut se manifester plus ou moins tôt chez chacun-e.

Il est inné et naturel de s'inquiéter du monde dans lequel on évolue et de vouloir s'assurer de sa durabilité. Mais cela peut parfois conduire à de l'écoanxiété. Pour certaines personnes, celle-ci peut être paralysante voire mener à des états psychologiques plus négatifs, pour d'autres être trop difficile à accepter et créer une forme de déni et, pour certain-e-s devenir un moteur pour agir en tant qu'acteur-ric.e.

Ces militant-e-s se servent de la peur et la transforment en énergie pour investir dans la cause. Il y a plusieurs niveaux de militantisme et agir pour une cause ne signifie pas forcément se mettre en danger dans une manifestation qui peut s'avérer violente ou faire une grève de la faim. Tout le monde ne peut pas et ne veut pas investir la même énergie pour ce qui est important pour eux-elles et c'est permis. Il y a plein de façons d'agir pour l'environnement et en faveur de la transition écologique.

Que ce soit s'engager dans une association, prendre soin d'un écosystème, faire des donations, se former, se saisir du sujet et le défendre politiquement, faire des petits gestes selon ses possibilités et progresser petit à petit, chaque geste et intention compte.

Le plus important est d'être sensibilisé-e et de faire de son mieux. Cela peut être aussi bien une évidence que des efforts plus difficiles à mettre en place mais chaque investissement est précieux. Il faudrait être tolérant-e avec tous-tes et partager ses conseils avec bienveillance et sans faire culpabiliser mais plutôt en contribuant à l'éveil écologique de son prochain.

Alors si toi aussi tu veux t'investir pour la transition écologique et le bien-être de la planète et de ses êtres vivants, tu as l'embaras du choix ! A toi de t'informer et de trouver la manière dont tu le souhaites et qui soit la plus adaptée à toi.

Pour cela, tu peux aussi te rapprocher des personnes qui sont spécialistes du sujet ; personnes engagées dans des associations ou tous types de militant-e-s.

A toi de jouer et n'oublie jamais de sourire.

Un pas après l'autre.

« Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage. »

Marshall McLuhan



Le saviez-vous : le RESES Qué za ka ?

Le RESES (Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire) est un réseau d'associations étudiantes qui mènent des projets en lien avec les enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc.

Il fait le lien entre les étudiant·e·s et les acteur·trice·s académiques et institutionnels afin de porter leur voix. L'ANESF est membre du RESES au côté de 149 autres associations.



Le RESES permet aux associations adhérentes de bénéficier d'un accompagnement sur leur projet, de les fédérer au niveau de la thématique environnementale et solidaire, de les former, de faire entendre leur voix et de leur donner de la visibilité.

Source : Adhérer au RESES, ça veut dire quoi .pdf - Google Drive

Info ou Intox

Je peux devenir bénévole du RESES seulement si je fais partie d'une de ses associations membres.

Intox : Tu peux devenir bénévole dès l'instant où tu es étudiant·e, tu n'as pas besoin de faire partie d'une association.

Source : Rejoignez le RESES ! (le-reses.org)

Tips écolo :



Tu connais sûrement le tri sélectif (si tu ne vis pas dans une grotte ^_^) et c'est déjà très chouette si tu le fais parce que oui ce n'est pas encore le cas de tout le monde. Mais connais-tu le concept du Zéro déchet ? Comme son nom l'indique, il consiste en un ensemble de pratiques que l'on peut mettre en place pour réduire les déchets (emballages, plastiques, produits à usage unique...) et le gaspillage (des objets, des ressources, alimentaire...). Son objectif est de tendre à un modèle de consommation circulaire dans lequel tout ce qui serait produit proviendrait de matière déjà utilisée et transformée et serait de nouveau réutilisable après son utilisation.

Ce concept se base sur "cinq règles de base, et dans cet ordre précis : refuser (ce dont nous n'avons pas besoin), réduire (ce dont nous avons besoin), réutiliser (ce que nous consommons), recycler (ce que nous ne pouvons ni refuser ni réduire ni réutiliser) et composter le reste."

Il peut paraître utopiste et créer de l'écoanxiété mais il peut permettre d'aller un peu plus loin pour celles-eux qui souhaitent pousser un peu plus leur engagement dans la transition écologique.

Et si tu veux te lancer tu peux commencer par des petites étapes comme l'utilisation de fournitures réutilisables (coton, sopalin, sac...) ou l'achat en vrac pour des choses moins courantes par exemple (céréales, lessives, cosmétiques,...). Si tu veux en savoir plus tu peux consulter le guide que le RESES à réalisé sur le sujet justement :

Economie circulaire et zéro déchet : vers un campus responsable disponible sur le site RESES-Guide- ZeroDechet.pdf (le-reses.org)

Source : Adopter le zéro déchet | Zero Waste France



La médicale
assure les professionnels de santé



JEUNE DIPLÔMÉ

Si la réussite est une question d'assurance, optez pour La Médicale

La Médicale assure près d' **1 professionnel de santé sur 3*** : c'est rassurant

Sécuriser votre profession et vos proches
votre responsabilité civile professionnelle, votre complémentaire santé.

Soutenir vos initiatives :
La Médicale est engagée dans de nombreuses actions de sensibilisation à l'image du « Défi Sang Limite ».

Votre agent général La Médicale est **toujours proche de vous**

 **N°Cristal** 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE

*Taux de pénétration auprès des PLS 32,3% au 31/12/2023.

Les contrats Responsabilité Civile Professionnelle et La Médicale Santé sont assurés par La Médicale.

La Médicale : société anonyme au capital de 14 091 576 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 PARIS - immatriculée sous le numéro 582 068 698 RCS Paris.

La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris.

Les conditions, limites et exclusions des contrats figurent dans les conditions générales du contrat. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en avril 2023. APROF5273A - DPS - Photo : Getty Images.

ÉTUDIANTS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES

1

Avec la carte La Médicale Plus, cumulez responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, offerts pendant toute la durée de votre cursus

2

Avec l'assurance santé, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié*

3

Avec l'assurance automobile, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés

4

Avec l'assurance habitation, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire.

Contactez vite votre Agent Général



N°Cristal 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE

*Voir conditions en agence.

Les contrats La Médicale Plus, La Médicale Assurance Automobile et La Médicale Assurance Habitation sont assurés par La Médicale. Le contrat La Médicale Santé est

souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de La Médicale.

La Médicale : société anonyme au capital de 14 091 576 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 PARIS - immatriculée sous le numéro 582 068 698 RCS Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le Registre italien des groupes

d'assurances sous le numéro 026.

La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris. Les contrats sont commercialisés par les Agents Généraux de La Médicale.

Les conditions, limites et exclusions de garantie figurent dans la notice d'information ou dans les conditions générales du contrat.

Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en février 2022. Photo : GettyImages. APFP 4955. MAJ 012023

lamedicale.fr



La médicale

assure les professionnels de santé

VOTRE ASSURANCE NATURELLE

L'engagement d'une fédération de filière

L'engagement étudiant peut prendre plusieurs formes. Il peut s'inscrire dans un engagement associatif ou électoral tout autant qu'une contribution moins marquée mais tout aussi significative comme la prise de position, le débat étudiant ou encore la contribution à la vie facultaire.

Focalisons-nous aujourd'hui sur les engagements cités précédemment. **Cyprien HAFFNER** (Vice-Président Enseignement Supérieur au sein de l'ANEPF) et **Enzo PÉLISSOU** (Vice-Président Défense des Droits Sociaux au sein de l'ANEPF) se sont prêtés au jeu de l'écriture. Pas si facile d'exprimer ce qu'on le ressent ou ce que l'on vit quand on est engagé dans une association, une fédération de filière dont fait partie l'ANEPF.

Au travers de ces paragraphes, vous lirez et apprendrez ce que signifie "s'engager associativement et électoralement".

Enzo PÉLISSOU, étudiant en 4^e année de pharmacie à Toulouse :

L'engagement en tant que Défenseur des Droits au sein de l'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France (ANEPF) constitue une chance d'incarner le principe le plus fondamental de l'engagement associatif : le service à l'étudiant-e.

Quoi de plus motivant que d'être garant de principes fondamentaux tels que l'équité, le respect et l'inclusivité au sein de la communauté estudiantine.

En endossant ce rôle, on se positionne en véritable gardien des droits des étudiants, contribuant de manière proactive à l'édification d'un environnement éducatif inclusif et bienveillant. Un environnement propice au bon développement de chacun-e. Cet engagement revêt une importance particulière pour moi, car il offre l'opportunité de façonner les normes de l'enseignement supérieur et les pratiques au sein de l'association, façonnant ainsi l'orientation future des étudiant-e-s de manière pérenne.

En assumant la fonction de Défenseur des Droits, on se trouve au cœur d'une mission significative visant à promouvoir le bien-être



académique et personnel de chacun-e. Cela va au-delà d'une simple responsabilité, s'étendant à la création d'un espace où la diversité est célébrée et où chaque voix compte.

L'impact positif de cet engagement réside dans sa capacité à influencer les décisions importantes concernant le quotidien de nos étudiants, à garantir la protection des droits individuels et collectifs, et à soutenir activement les initiatives en faveur d'une communauté estudiantine plus solidaire.

En outre, occuper le rôle de Défenseur des Droits au sein de l'ANEPF offre une tribune

exceptionnelle pour le développement personnel et professionnel. En plaidant en faveur de la justice pour les étudiants et en travaillant à la résolution de conflits, on renforce des compétences cruciales telles que la communication stratégique, l'éthique et la diplomatie.

Cet engagement s'érige également en une opportunité enrichissante de développement personnel et de contribution active à l'évolution positive de la vie étudiante.

En somme, être Défenseur des Droits au sein de l'ANEPF représente une incroyable expérience gratifiante par son humanité et un engagement empreint de sens.

CYPRIEN HAFFNER, étudiant en 4^e année de pharmacie à Nantes :

Après 2 PACES, je me suis rapidement engagé en début de deuxième année de pharmacie, en tant qu'élus UFR. C'est là que je suis tombé amoureux d'une part de l'engagement, d'autre part de l'Enseignement Supérieur.



Le début d'un engagement... en tant qu'Élu

Plutôt curieux de nature, j'ai commencé mon engagement au hasard à mon arrivée en deuxième année de pharmacie, en disant oui pour m'inscrire en tant que dernier suppléant sur la liste d'élus de mon UFR, à Nantes. 2 semaines plus tard, je représente et défends la voix des étudiants auprès de l'Université. 2 ans plus tard, représenter les étudiants m'anime toujours : c'est pourquoi j'ai renouvelé mon mandat jusqu'en 2025.

Une suite logique : Corpo (association représentative pharma) et Vice-Doyen Étudiant

En fin de deuxième année, je suis VP Élus à la Corpo de Nantes (Association Nantaise des Étudiants en Pharmacie - ANEP) et CM Étudiants de l'UFR de Pharmacie de Nantes (l'équivalent de Vice-Doyen Étudiant). Ces deux mandats m'ont permis de lier la représentation des élus à l'associatif d'une part, et de façon plus proche du décanat et des enseignants d'autre part.

Et pourquoi pas à l'Université ? Vice-Président Vie étudiante et Engagement

Par ces différents postes, je me fais repérer et me voilà Vice-Président Vie étudiante et Engagement de Nantes Université. À une échelle bien plus haute, au sein de l'équipe politique de l'Université de Nantes, je traite toutes les thématiques de vie de campus et d'engagement étudiant. Mes objectifs ? Faciliter le développement de la vie associative et l'engagement étudiant pour toutes et tous.

Le retour aux sources : à l'ANEPF

En juillet dernier, je suis élu au Bureau National 2023-2024 de l'ANEPF, en tant que Vice-Président Enseignement Supérieur. Et me voilà en train de raconter ma vie face à vous.

↳ Pourquoi un tel engagement ?

Prendre de mon temps et de mon énergie pour aider les autres m'a toujours animé. J'œuvre pour toujours représenter et défendre au mieux la voix de ceux que je représente, et j'aime voir le monde évoluer et nos milieux s'adapter à ces changements.



↳ Quelle vision de l'enseignement supérieur portes-tu ?

J'aime travailler pour l'amélioration de nos formations car c'est la base de tous nos métiers : sans formation, il n'y a pas de professionnel, et sans professionnel, pas de système de santé. On dit toujours en avoir marre des réformes mais comment les éviter alors même que nos professions sont en constante évolution dans un système de santé qui essaie de s'adapter aux enjeux sociétaux ? Nos études ont donc toujours besoin de s'adapter, qui d'autre de mieux que les étudiants pour traiter ces évolutions ? Pour faire du monde de demain, un environnement favorable à notre vision et nos valeurs ?

J'espère, dans le futur, une formation initiale des futurs professionnels de santé avec une vraie approche métier : en interprofessionnalité, avec une approche innovante (l'intégration d'enseignements hybrides, l'intégration de simulations avec des patients), et surtout une formation adaptée aux enjeux sociétaux : en terme de santé publique, de transition écologique et de santé environnementale, de numérique...

Mon travail s'inscrit depuis le début dans une transparence totale avec les interlocuteurs : étudiants, doyens, enseignants, présidents d'université, ministères, professionnels de santé... Il est important de dire quand les choses ne vont pas, mais aussi quand elles vont bien.

Je suis fier de représenter les plus de 30 000 étudiants en pharmacie quotidiennement, et d'avoir réalisé tout ce travail jusqu'ici : rien n'est parfait évidemment, et énormément de critiques y sont attribuables, mais je considère qu'en y mettant du cœur et de la bonne volonté, on arrive toujours à porter les bonnes valeurs. Celles d'étudiants qui veulent se battre pour un monde meilleur.

Nicolas SAVIC Porte Parole de l'ANEPF donne la voix à Cyprien HAFFNER (Vice-Président Enseignement Supérieur au sein de l'ANEPF) et Enzo PÉLISSOU (Vice-Président Défense des Droits Sociaux au sein de l'ANEPF)



ACCOMPAGNER
LES AGENTS
DU SECTEUR PUBLIC
DANS LEURS
PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. 326 127 784 RCS Paris.
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

SG - S.A. au capital de 1 062 354 722,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris.

RETROUVEZ-NOUS SUR [BANQUEFRANCAISEMUTUALISTE.FR](https://www.banquefrancaisemutualiste.fr) ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE **SG** 

L'engagement associatif interfiliaire

L'Engagement interfiliaire expliqué à travers le Défi Sang Limite



Les réserves de sang en France sont faibles et il est important d'agir pour pallier à cette problématique.

Ainsi, le Défi Sang Limite est des plus important dans cette tâche car il touche les étudiant·e·s de 6 filières de santé différentes : médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie, sciences infirmières, (MMOPKSI). Cela représente plus de 250 000 étudiant·e·s !

Ce public est d'autant plus important à sensibiliser du fait qu'ils seront les professionnel·le·s de santé de demain. Ils seront au plus près, pour certain·e·s, des personnes dans le besoin/ en attente d'un don de vie.

Leur sensibilisation, au vu leur âge qui correspond au début de leur possibilité de donner : permettra à terme que le don s'intègre à leurs habitudes annuelles (4 dons du sang pour les femmes et 6 pour les hommes sont possibles par an).

Cela pourra également prendre le rôle d'exemple pour inspirer leurs proches et le grand public.



Les étudiant·e·s s'engagent dans le Défi Sang Limite et dans la cause des dons de vie en donnant leur sang, plaquettes, plasma... dans les collectes organisées au local. Lors de l'édition 2022-2023, 11 699 dons ont été enregistrés !

Ce nombre est à la hauteur de l'engagement des étudiant·e·s mais aussi des associations locales impliquées dans le challenge.

En effet, les chargé·e·s de projet du défi sang limite lié à une association au local ont pour mission d'organiser des collectes de donset d'avoir une communication

efficace sur ces collectes et les dons de vie au global.

Ce challenge est interfilière, plusieurs associations locales MMPOKSI peuvent s'allier pour que leur collecte de sang sur leur campus ou plus généralement dans leur ville, ait une plus grande portée et un plus grand poids pour attirer des étudiant·e·s de leurs filières.

Cependant, l'engagement interfilière comporte parfois des freins.

Six filières travaillant ensemble est synonyme de six avis différents et donc



peuvent être divergents. Les emplois du temps des filières ne sont pas les mêmes et donc la disponibilité des acteur·ice·s du challenge sont différentes; s'organiser pour coordonner le défi est donc compliqué.

Mais ces points de vue différents permettent aussi d'avoir un défi nourrit de la collaboration des filières MMOPKSI et donc une vraie dynamisation. Cela permet également d'avoir des idées adaptées à tous·tes les étudiant·e·s ciblé·e·s.

Ces freins n'ont pas de mesure par rapport à ce que l'inter filière apporte en s'y engageant !

Travailler à 6 filières permet une ouverture d'esprit aux idées des autres, un entraînement à l'éloquence afin de convaincre les autres que votre idée est la plus judicieuse et donc de développer l'esprit critique ainsi que son expression courtoise et construire.

Cela apporte également l'établissement de rôle et de mission et donc le développement d'une organisation bien cadrée et adaptée à tous·tes.

Ce travail reste une source d'apprentissage au vu des multiples acteur·ice·s côtoyé·e·s et au multiples rôles que l'on peut avoir : entre la communication, l'organisation d'une collecte et l'établissement d'une relation durable avec les partenaires (L'EFS, La médicale et L'association Laurette Fugain pour les Vice-président·e·s en charge du DSL au national), les axes d'améliorations sont importants.

L'engagement interfilière permet également d'avoir un soutien permanent dans la réalisation d'un projet. Si une personne a des indisponibilité, une autre prendra le relai. Il va de même si une personne est démotivée, les autres seront là pour la booster.

L'engagement interfilière est de plus en plus fréquent dans le paysage étudiant; il faut le cultiver au vu des nombreux avantages qu'il comporte.

L'alliance entre les filières est toujours intéressante et nourrit les projets d'idées riches et innovantes; les projets en seront plus adaptés à toute la population estudiantine et d'une ampleur importante permettant d'avoir un lourd impact concernant la cause que l'on défend et promouvoir.

[Margaux Doumain, VP Culture, Solidarité en Environnement à l'ANESF 2023-2024 et toutes l'équipe DSL](#)

L'engagement dans une organisation d'événement

Je m'appelle Marie Giraud, j'ai 21 ans et je suis en 4ème année de sage-femme à l'Université Clermont Auvergne.

L'engagement est un terme que j'aime bien, et qui représente très bien notre future profession. C'est une qualité très humaine et fondamentale qui permet de nouvelles avancées dans la vie et notamment dans la profession de sage-femme.

L'engagement, quel qu'il soit, même à petite échelle, est très important et vaut la peine d'être vécu. Pour ma part, durant ma 3ème année de Maïeutique, j'ai été engagée dans 2 associations. J'occupais le poste de vice-présidente au sein de la corporation clermontoise et de VP Access au sein du Bureau du Congrès des étudiant·e·s sages-femmes 2023 qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand. L'engagement pour le congrès a duré pendant de nombreuses semaines. La clé de notre réussite était l'organisation, très bien aiguillée par notre présidente qui a toujours su garder son calme malgré les moments plus ou moins faciles. Chaque semaine ou tous les 15 jours, nous nous retrouvions en Visio conférence (sur Teams) pour faire le point sur notre

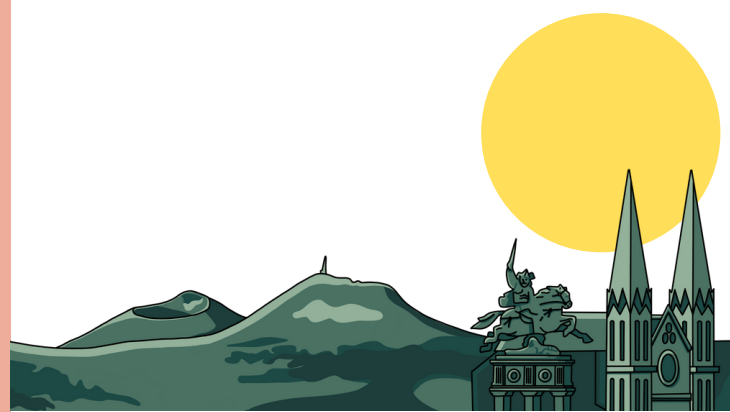
avancement dans notre poste respectif. Notre engagement a été présent en amont du congrès comme un marathon et comme un sprint au moment des 3 jours intensifs de notre événement.

Pour ma part, mon engagement en amont passé par le fait de communiquer avec les

fournisseurs, demander des devis, réfléchir et proposer le meilleur qualité-prix pour les accessoires. Le fait de travailler en équipe et d'être restées soudées durant tout le long de cette expérience, nous a permis à toutes de réaliser un congrès apprécié par l'ensemble des étudiants. Le calme, le manque de sommeil et la détermination de chacune nous a fait

grandir et évoluer en tant qu'étudiant·e·s et futur·e·s sages-femmes.

[Marie Giraud ESF engagée pour Clermont de Vénus \(XXe Congrès ANESF\)](#)



L'engagement à l'échelle européenne

L'union européenne nous apporte des avantages au quotidien, que cela soit dans l'accessibilité et praticité des services publics : libre circulation, monnaie unique, Carte européenne d'assurance maladie, assistance gratuite pour les personnes handicapés dans les transports, abonnement téléphonique valable dans toute l'UE que dans l'assurance de qualités de produits et de biens : marquage CE (ou l'engagement visible du fabricant que son produit respecte les exigences réglementaires), ecolabel (hotel, auberges, camping et produits), label BIO.

Pour toutes ses raisons, certain·e·s personnes s'engagent au niveau européen et vous pouvez également le faire.

Pour ce faire, il est possible de donner son avis sur les propositions de lois européennes.

L'Union européenne a l'obligation de procéder à de larges consultations publiques lorsqu'elle propose et discute de nouvelles propositions législatives. Chaque citoyen·ne, association ou entreprise, peut exprimer son avis et rédiger une contribution et donc des positions.

Toutes les suggestions sont analysées et prises en compte.

Vous pouvez également soumettre des recommandations concernant les textes déjà en vigueur.

Il est également possible de donner son avis sur les propositions de loi européennes.

Si vous souhaitez interpeller l'Union européenne sur une question particulière, rassemblez 7 citoyens de 7 pays membres et lancez ou rejoignez une initiative citoyenne afin d'inviter la Commission européenne à proposer une nouvelle loi.

Les initiatives citoyennes doivent récolter un million de signatures issues de 7 États membres différents.

À ce jour, plusieurs initiatives ont récolté le nombre suffisant de signatures pour que la Commission les examine.

Enfin, l'engagement est aussi de voter aux élections européennes !

Enfin, l'engagement est aussi de voter aux élections européennes !

Tous les 5 ans, les citoyens sont appelés à choisir leurs représentants par suffrage universel direct. Votre choix a un impact sur la direction politique qui sera donnée à l'Union européenne. Vous élisez directement les députés européens français qui siègent au Parlement européen. Il y a actuellement 79 eurodéputés sur les 705 députés européens.



Le Parlement européen adopte les lois européennes ainsi que le budget de l'Union avec le Conseil de l'Union européenne.

En 2019, la participation des jeunes aux élections européennes était malheureusement inférieure à celle de la population générale (42 % contre 51 %).

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. N'hésitez pas à vous rendre aux urnes pour faire entendre votre voix !

[Pauline Lesueur, Vice-Présidente chargée des affaires européennes à l'ANEPF 2023-2024](#)

L'impact de l'associatif sur les décisions du gouvernement

L'impact de l'associatif sur les décisions du gouvernement

Depuis 2014, l'ANESF par son conseil d'administration est positionnée en faveur de la mise en place d'un 3ème cycle au sein de la formation de sage-femme avec la création d'une 6ème année d'études.

Cette 6ème année permettrait non seulement de revoir l'organisation des études actuellement extrêmement denses mais aussi d'améliorer l'accès à la recherche, de revoir les enseignements dispensés afin qu'ils soient en accord avec les compétences des sages-femmes et d'obtenir une certaine reconnaissance de la profession par la mise en place d'un doctorat.

Cette demande de réforme de la formation fut très forte le 7 octobre 2021, date de la mobilisation nationale des sages-femmes.



Cette manifestation a réuni 7000 manifestant·e·s dont 1300 étudiant·e·s sage-femme à Paris. Trois revendications principales étaient portées : la demande d'un statut de Praticien·ne Hospitalier·ère, la révision des décrets de périnatalité datant de 1998 (fixant les effectifs de sages-femmes dans les services) et la création d'un 3ème cycle dans la formation.

L'ANESF ainsi que les autres organisations professionnelles comme l'ONSSF (Organisation Nationale des Syndicats Sages-Femmes) ont incité et aidé parfois financièrement les étudiant·e·s sage-femmes afin de participer à cette mobilisation.

Au delà du rassemblement dans la capitale, d'autres étudiant·e·s et d'autres sage-femme·s se sont rassemblé·e·s devant les ARS et autres institutions d'Etats, afin de porter ces mêmes positions.

Cette mobilisation a, en partie, permis de montrer l'importance de la création d'un 3e cycle d'études. Cela a ainsi conduit Olivier Veran, alors ministre de la santé, à annoncer la création du 3e cycle à partir de la rentrée 2022-2023.

A la suite de cela un texte a été déposé à l'Assemblée Nationale en Octobre 2021, cette proposition de loi a été adoptée à l'unanimité le 25 novembre 2021 à l'Assemblée Nationale.

Depuis l'annonce d'Olivier Veran, la création de la 6eme année a été laissée au point mort et sans précision.

Afin d'interpeller le gouvernement sur l'impact de cette imprécision sur les étudiant·e·s en maïeutique, l'ANESF a décidé de créer une campagne de communication en créant le hashtag [#5ou6ansen2022](https://twitter.com/5ou6ansen2022).



La proposition de loi est ensuite repassée à l'Assemblée nationale afin d'être étudiée en décembre 2022 pour être adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 16 janvier 2023 en séance publique !

Ainsi grâce à l'engagement des étudiant·e-s sages-femmes , de l'ANESF ainsi que d'autres organisations professionnelles , la Loi Chapellier, visant à faire évoluer la formation de sage-femme a été promulguée le 25 janvier 2023 !

Ce hashtag lancé en août 2022, montre surtout qu'aux abords de la rentrée 2022-2023 rien n'a été acté ou décidé.

Suite à cette mobilisation des ESF, au travail de l'ANESF et des associations locales, la proposition de loi (PPL) Chapellier concernant l'évolution de la formation de sage-femme a été étudiée au Sénat !

Cette PPL contient différents points comme la mise en place du 3ème cycle, la fin de la gestion de la formation de sage-femme par les régions d'ici 2027, ou encore l'intégration des établissements de formation de sages-femmes à l'université pour ceux dont ce n'est pas encore le cas.

Cependant, cette proposition n'était pas en accord total avec les positions de l'ANESF en cette période. Par exemple, la date de mise en place de la 6ème année était considérée comme trop précoce et ne laissait pas assez de temps pour réformer les études de manière efficace.

Grâce à la mobilisation active et rapide des administrateur·rice-s de l'ANESF ainsi que leurs adhérent·e-s l'ensemble des ESF ont été consulté·e-s pour déterminer des priorités, notamment concernant le soutien de l'ANESF vis-à-vis de certains amendements qui seraient déposés par des parlementaires, tel que la date limite de l'intégration universitaire de tous les établissements de formation de France.

Rafaël Autran,
VP Enseignement Supérieur et de la
Recherches à l'ANESF 2023-2024

Margaux Doumain,
VP Culture, Solidarité en Environnement à
l'ANESF 2023-2024



Comment s'engager dans l'associatif ?

S'engager dans la présidence d'une association comme Salsabil :

↳ Pourquoi je me suis engagée ?

Après la PACES, et le covid en synergie, je n'avais plus vraiment d'activité sociale et j'avais envie de découvrir autre chose. Initialement je voulais faire de la prévention, mais les posts étant tous déjà pourvu, on a essayé de me placer au poste de présidente, et comme en témoignent les deux années suivantes, iels ont réussi.

J'ai donc effectué deux mandats au sein de l'association d'étudiant.e.s sages-femmes de ma ville, et je me permets de répondre à pourquoi je me suis réengagée. Défendre les droits des étudiant.e.s. Quand on rentre dans le monde associatif, on se rend compte de toute la chaîne, qui part de l'adhérent.e jusqu'à la FAGE qui est en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et à notre échelle, on peut agir sur chaque maillon de la chaîne.

↳ Qu'est ce que cela m'a apporté ?

Beaucoup de connaissances sur le fonctionnement associatif, celui de l'université, de mes études.



Au niveau professionnel, j'ai pu avoir de hautes responsabilités, pouvoir gérer une équipe et prendre confiance en moi dans mes prises de paroles en public.

En outre, cela m'a rendu plus assertive, plus professionnelle, plus sociale et plus forte pour la suite des études.

[Salsabil Herbadji, Présidente de l'AESFBesançon 2022-2023](#)

PHILIPS

AVENT

Nouveauté

Le nouveau biberon à Réponse Naturelle

Favorise l'alternance de l'alimentation au sein et au biberon



Fonctionne
comme le sein



Tétine
anti-fuite



Valve
anti-colique



Tétine
flexible



Nettoyage
facile

S'engager en tant que vice-président.e d'un pôle spécifique comme Nina :

Le pôle PCS (Prévention, Citoyenneté et Solidarité) m'a tout de suite beaucoup intéressé dès la 2ème année car nous avons été confrontés rapidement à ce que cela représenterait notamment lors d'Octobre Rose 2022. Grâce à Jeanne et Laurie (nos « vieilles » PCS ahah), j'ai directement mis un pied dans l'associatif en abordant des thématiques réelles et importantes et ça, sans faire partie de l'asso.

Ce qui m'a beaucoup plu et ce qui me plaît encore maintenant en poste, c'est l'aspect général du pôle : pouvoir toucher à tous les sujets sans être rattachée à un en particulier. J'ai voulu m'engager notamment pour développer le côté inter-filière qui est possible dans notre faculté où différentes filières sont présentes. Nouer des projets inter-filières c'est aussi toucher plus de monde et faire parler de nous.

Vouloir s'engager c'est aussi, pour moi, une part de volonté à montrer que les étudiant.e.s sont capables de faire et de s'intéresser à de belles choses en dehors de leur étude.

Dans notre association, ce pôle est destiné à 2 membres, et c'est avec Lucie que nous avons décidé de faire toutes les deux équipes cette année. Le fait que ce poste permette de travailler à 2 c'est aussi quelque chose d'intéressant et formateur : on apprend à développer son organisation, l'entraide et surtout être à 2 c'est avoir une vision plus large sur un sujet. Lucie peut penser à quelque chose que je n'aurai pas pensé et cela ouvre à de nouveaux projets encore plus enrichissants.

Ce poste, bien que ce soit à nous de faire la prévention/sensibilisation, nous permet de nous cultiver aussi sur des sujets où nous sommes moins à l'aise. Il permet également de développer une cohésion, entraide qui me semble importante au sein des membres de l'association favorisant l'entente tout au long de l'année. e que je trouve super aussi dans l'engagement c'est que chaque mandat a sa particularité.

Chaque année, on pourra innover sur de nouveaux projets grâce aux bases des anciens supers projets de nos prédécesseur.es.

Certes c'est un poste qui demande du temps, comme tous les postes dans l'asso, mais consacrer du temps à des sujets super importants pour essayer de sensibiliser le plus de personnes possibles, ça donne l'envie de passer des heures (beaucoup rop) sur canva pour faire un joli récap de nos actions du mois. Mais plus sérieusement, c'est de voir que les retours de nos projets sont positifs et que notre travail peut servir et être utile.



Pour finir, l'engagement étudiant c'est quelque chose qui m'a apporté (et m'apportera encore) beaucoup de connaissances et d'apprentissage sur le monde associatif. Je ne regrette absolument pas mon choix et je trouve que c'est une partie de mes études qui restera significative.

[Nina Souchon, Vice-présidente Prévention Citoyenneté et Solidarité de l'AMESF \(Montpellier\) 2023-2024](#)

L'engager en tant que chargée de mission comme Alexiane :

J'ai toujours été intéressée et admirative de l'engagement de l'ANESF, que ce soit pour nous, étudiant.e.s sages-femmes, que pour notre future profession en général, ou encore pour les positions prises autant dans le domaine de la santé publique, de la défense des droits des femmes...



C'est pourquoi j'avais décidé il y a deux ans d'être administratrice de l'ANESF. J'y ai beaucoup appris sur nos conditions d'études, d'exercice, et je me suis rendue compte de tout l'investissement de l'association pour notre bien-être.

J'ai ainsi gardé en tête l'idée de pouvoir m'investir non plus de loin en tant qu'administratrice mais en tant que membre du bureau national afin de pouvoir personnellement contribuer à l'avancée des nombreux projets conduits par l'ANESF.

Le fait d'occuper un poste de Chargée de Mission de communication m'intéressait beaucoup : la création graphique étant une de mes passions, je prends vraiment beaucoup de plaisir à réaliser les contenus pour les réseaux sociaux de l'ANESF, ou encore créer la nouvelle charte graphique du projet HERA et de l'engagement. Cela me permet d'ajouter ma touche artistique au sein des communications de l'ANESF !

N'étant pas vice-présidente, j'ai ainsi une charge de travail moins conséquente que les autres membres du bureau, ce qui est pour ma part un réel avantage. Cela me permet donc d'allier associatif et vie étudiante aisément ! Néanmoins, il est tout de même possible de suivre de près comme de loin tous les sujets d'actualité de l'association, et d'apporter mon point de vue quand cela est nécessaire : toutes les actions que l'on mène en tant que chargée de mission sont toujours la bienvenue au sein du bureau !

Prendre un mandat en tant que chargée de mission me permet surtout d'avoir un lien étroit avec ma vice-présidente en charge de la communication afin d'assurer conjointement nos différentes missions. C'est un vrai plaisir de pouvoir travailler à deux sur les dossiers, de partager nos idées, et de s'aider en cas de besoin : c'est un travail d'équipe. Ce point est à mes yeux le plus important dans ce mandat, afin de travailler dans la bienveillance et l'efficacité.

[Alexiane Maillet, Chargée de Mission Communication à l'ANESF 2023-2024](#)



comme moi. Le fait de faire des recherches sur les différents thèmes abordés m'ont permis de renforcer mon sens critique et surtout ma façon d'analyser et de trier les informations trouvés. Elle m'a permis aussi d'écrire et de travailler tout ce côté-là !

M'engager dans cette commission m'apporte au-delà des connaissances, une manière différente de voir les choses. Tous les sujets sont pour moi intéressants et travailler dessus m'apporte personnellement mais surtout en tant qu'ESF.

[Emma Schmitt membre de la Commission de Santé Publique de l'ANESF \(CSPA\) 2023-2024](#)

S'engager dans une commission comme Emma :

→ Pourquoi tu t'es engagée ?

J'ai eu la chance de venir plusieurs fois à des Conseils d'administrations et des événements nationaux de l'ANESF. Je me suis vite intéressée à cette association et tout ce qu'il en découlait. C'est ainsi que j'ai pris connaissance des commissions de l'ANESF ! Ainsi, mon attention s'est portée sur celle de santé publique. Tous les thèmes abordés dans le projet Hera, par exemple, sont des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur. Travailler dessus représentait pour moi une manière de contribuer aux différents combats entrepris par l'association. Ce qui se confirme aujourd'hui !

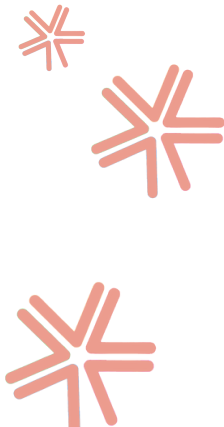
→ Qu'est ce que cela t'apporte ?

Le fait de m'être engagée dans cette commission m'apporte énormément ! J'ai eu la chance de contribuer à l'écriture de la contribution des cancers gynécologiques, cela m'a déjà permis d'apprendre un maximum de choses sur le sujet. Mais c'est aussi un premier pas dans le monde de la recherche, ce qui est intéressant pour une étudiante sage-femme

S'engager en tant que volontaire Service Civique au sein d'une association comme Victoire :

M'engager en tant que volontaire en service civique représente une expérience enrichissante offrant plusieurs avantages. Cela me permet de m'impliquer activement dans des projets qui ont un impact positif sur des causes qui me tiennent particulièrement à cœur et qui sont en lien avec mes aspirations professionnelles. En parallèle, je peux développer et acquérir de nouvelles compétences, qu'elles soient déjà existantes ou non, dans divers domaines.

Le service civique me donne l'opportunité d'explorer non seulement le secteur de la santé, mais également d'autres sujets tout aussi importants tels que l'environnement et le social. Cette diversité d'expériences contribue à affiner mes intérêts tant sur le plan professionnel que personnel, tout en élargissant mes connaissances.



En m'engageant, je bénéficie également de la possibilité de rencontrer de nouvelles personnes, de tisser des liens sociaux et de développer un réseau qui pourrait s'avérer bénéfique à l'avenir. Par-dessus tout, le service civique offre une expérience pratique valorisable sur un CV, renforçant ainsi ma position sur le marché du travail.

Victoire Gabillard, volontaire Service Civique à l'ANESF 2023-2024



S'engager en tant qu'administratrice comme Montaine :

↳ Pourquoi je me suis engagée ?

La première fois que j'ai porté ma blouse d'étudiante sage-femme c'était à la manifestation d'octobre 2021 à Paris... je ne savais pas trop pourquoi j'étais là, à peine 1 mois après la rentrée en L2, mais c'est là que j'ai compris un des pans inévitable de notre formation et profession : être sage-femme c'est s'engager. C'est s'engager auprès des femmes pour les femmes et surmonter les difficultés.

Quand l'opportunité s'est présentée à moi en L3, j'ai intégré de BDE en tant qu'administratrice du collège A de l'ANESF et au sein de la principale fédération étudiante de la fac de Grenoble.



J'avais envie de rencontrer de nouvelles personnes, comprendre le système universitaire et mes études pour pouvoir me saisir des enjeux de la formation et ainsi pouvoir à ma petite échelle amener une pierre à l'édifice.

Mon mandat terminé je ne voulais pas m'arrêter en si bon chemin donc j'ai rejoint les élus UFR pour continuer à m'investir au local.

↳ Qu'est-ce que ça m'a apporté ?

J'ai pu accomplir mes objectifs et rencontrer des personnes formidables, voyager aux 4 coins de la France pour échanger avec des étudiantes sage-femme et l'ANESF. Actuellement avec mon rôle au sein de l'UFR, j'apprends aussi beaucoup sur les revendications des autres filières de santé et ça permet d'avoir un angle de vue élargi, d'être inspirée pour améliorer le fonctionnement au local de l'école.

J'ai pu être formée sur pleins de sujets (éloquence, gestion de conflits, gestion d'une association, université de A à Z, fonctionnement du gouvernement, des élections,...)

C'était une des meilleures années de ma vie et maintenant je peux briller en société avec ma culture G sur le fonctionnement des propositions de loi au sein du sénat et de l'assemblée nationale !

Montaine Cantan, administratrice de l'ANESF 2022-2023

L'engagement des étudiant.e.s sage-femmes en associatif et au tutorat

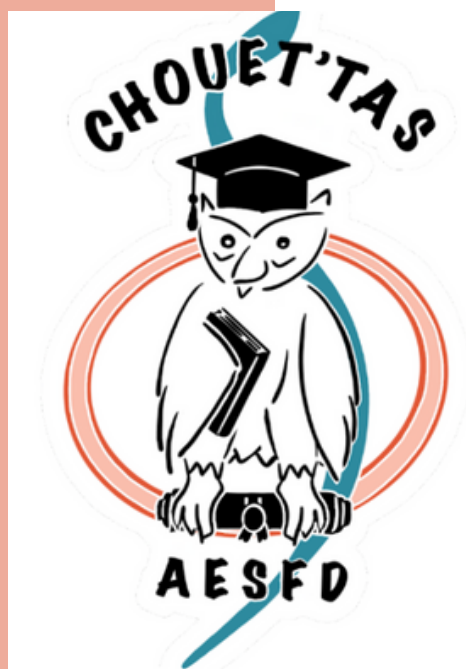
L'engagement est par définition l'action de se lier à quelque chose par une promesse. En tant qu'étudiant.e, s'engager en associatif c'est décidé de se lier avec et pour les autres étudiant.e.s dans l'optique d'apporter un accompagnement au sein des études et de la vie étudiante au sens large. Cette liaison est mutuelle entre les services qui sont créés aux

bénéfices des étudiant.e.s et ce que l'expérience d'un réseau associatif apporte aux étudiant.e.s engagé.e.s. En tant qu'étudiant.e.s sage-femmes (ESF), il existe la possibilité de se lier à l'associatif à plusieurs échelles, du national au local et cela dans de nombreux domaines. Pour prendre exemple, il existe des tutorats à destinations des années supérieures post PASS/LAS pour les étudiant.e.s sage-femme dans la majorité des universités.

Ces tutorats sont formés par des étudiant.e.s de la filière sur la base du volontariat. Cet engagement leur permet d'améliorer, en conjonction avec les équipes pédagogiques, le quotidien des étudiant.e.s au niveau du suivi de leurs études et de leur bien-être. S'engager dans un Tutorat d'Années Supérieures (TAS) en tant qu'étudiant.e sage-femme signifie s'engager pour les ESF. En effet, à travers le panel des TAS, les étudiant.e.s sont accompagné.e.s tout au long de leur formation initiale. Tous les aspects des TAS sont exprimés de manière pédagogique pour aider les ESF dans l'apprentissage des

notions, de l'orientation notamment lors des salons étudiants, de l'interprofessionnalité en travaillant main dans la main avec les réseaux étudiants de santé, de la représentation grâce aux événements de l'ANESF. Le bien-être étudiant est aussi mis en valeur grâce aux temps proposés pour les ESF et par les suivis et activités mises en place par les tutorats.

L'associatif permet le maintien d'une atmosphère d'entraide et de bienveillance entre les étudiant.e.s ainsi que le gain d'expérience, de connaissance et un réseau de contacts pour les engagés. Les valeurs de l'associatif telles que le désir d'accompagnement et le partage touchent autant les étudiant.e.s liés que ceux en bénéficiant. Les étudiant.e.s sage-femmes sont déjà soudés au cours de leurs études par les expériences



vécues et le milieu très particulier dans lequel ils.elles évoluent. L'associatif est d'ailleurs marqué dans ces domaines par des objectifs tournant autour de l'écoute, de l'accompagnement et de l'empathie dont la profession a besoin.

[Mathilde Declert, VP en charge du Tutorat des Années Supérieures pour l' AESFD 2023-2024](#)

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

OFFERT ⁽¹⁾

Toute une ligne D'OFFRES

MUTUELLE SANTÉ

à partir de
16€ /mois ⁽²⁾

pour toi TKT

ASSURANCE HABITATION

à partir de
5€ /mois ⁽³⁾

ASSURANCE AUTO,
TROTINETTE, VÉLO
ET FINANCEMENT AUTO ⁽⁴⁾

Des solutions
SUR MESURE

PRÊT ÉTUDIANTS

jusqu'à
60000€ ⁽⁵⁾



PUBLICITÉ

Ensemble, *pre nons* soin de demain ♥



Appli mobile



3233 Service gratuit + prix appel

Flashe-moi :



Suivez-nous sur :

Et échangez entre vous : LA COMMUNAUTÉ MACSF

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL, POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2024, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2023 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (5) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement.

MACSF assurances - SIREN N°775 665 631. MACSF prévoyance - SIREN N°784 702 375 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances. MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 775 665 631 - N° ORIAS 130 04 099. Sièges Sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX. AMTT - SA au capital de 100 000 € détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS. Association souscriptrice : A.L.A.P - Siège social : 11, rue Brunel - 75017 Paris.